Internationaler Rebveredlerverband
Comité international des pépiniéristes viticoles

R a p p o r t

adressé au Bureau exécutif
sur la réunion du groupe de travail « Vin » de COPA/COGECA
et
sur la rencontre avec le conseiller technique du groupe de travail « Questions phytosanitaires » de COPA/COGECA, Monsieur César GONZÁLEZ

le 9 octobre 2017 à Bruxelles

Présidence : **Thierry COSTE (France), Président du groupe de travail**

CIP – IRV : **Erika BUSETTI, Présidente (Italie)**

Organisations membres représentées : AT, CY, CZ, DE, ES, FR, GR, HU, IT, NL, PT, SL.

Invité : Monsieur Lionell MESNILDREY, Chef adjoint de l'unité A4 de la DG AGRI

Secrétariat : Monsieur Francesco MIRIZZI, conseiller technique du groupe de travail « Vin »

Monsieur Thierry COSTE, le Président, ouvre la réunion, souhaite la bienvenue à tous les présents et les remercie de la présence si nombreuse à cette réunion importante en vue de la préparation du Dialogue civil le lendemain. Cependant, une conférence de presse prévue à cette occasion n'aura lieu que le lendemain car ce jour-là, tous les représentants des média sont pris par une réunion importante du Conseil de l'UE. Toutes les personnes présentes sont invitées à participer à la conférence de presse, notamment celles que participeront au Dialogue civil le lendemain. L'un des objectifs de cette réunion consiste ainsi à fixer une position commune en ce qui concerne l'argumentation vis à vis de la presse : le millésime 2017 est faible en ce qui concerne la quantité, mais de qualité supérieure, ce qui justifie une augmentation correspondante des prix de vins.

Monsieur Francesco MIRIZZI est présenté comme successeur de Madame Marina PREDIC en sa fonction de conseiller technique du groupe de travail « Vin ».

Francesco MIRIZZI se présente lui-même, exprime sa volonté de se familiariser rapidement avec les missions de sa nouvelle fonction et demande de bien vouloir le soutenir. Les organisations présentes sont invitées à s'inscrire avec leur coordonnées complètes et de faire enregistrer leurs documents, le cas échéant.

1. **Adoption de l'ordre du jour** (cf annexe) et du **compte rendu de la dernière réunion**

Adoptés.

2. **Situation des marchés 2016/17 – tour de table**

En 2017, on attend en moyenne une production de vin inférieure à celle de l'année précédente. Depuis cinq ans déjà, on enregistre des impacts climatiques négatifs les plus divers qui entraînent un fléchissement permanent de la production. D'une part, ceci fait constamment augmenter les prix au profit de la vitiviniculture de l'Union européenne, mais d'autre part, l'UE perd aussi des parts de marché à cause des importations de vins à bas prix provenant de pays tiers.

Cette situation est due aux hivers doux avec peu de précipitations, des gels tardifs fréquents, des températures d'été élevées avec sécheresse ainsi que des grêles et orages répandus. A l'exceptions de AT, CY, GR, HU et PT, tous les pays viticoles de l'UE étaient affectés par ces intempéries. Suite à l'été prolongé avec peu d'orages, on pouvait finalement procéder à des récoltes précoces avec, en partie, des qualités exceptionnelles. En général, on pouvait réaliser la hausse des prix espérée.

En résumé, on peut constater qu'en fonction des conditions météorologiques en 2017 qui ont affecté les plus grands pays viticoles de l'Europe, la production totale de l'Union européenne baissera et s'élèvera à environ 145 millions d'hectolitres (cf tableau « EU Harvest 2017 »).

Cela signifie que lors de la conférence de presse le lendemain, il faudrait expliquer de manière cohérente que la qualité est excellente, mais la quantité est la plus faible du 21ème siècle.

3. Le **point 9** de l'ordre du jour (**« Avenir du Forum européen de l'alcool et de la santé »**) est avancé.

Force est de constater qu'à cause de divergences entre les acteurs économiques et les producteurs de vin, le FORUM n'a déployé aucune activité depuis 2015. Désormais, la DG Santé invite COPA-COGECA à se prononcer sur une poursuite éventuelle des travaux. Les valeurs initialement définies ne peuvent pas être réalisées à l'heure actuelle – voir l'initiative « Wine in Moderation ».

Le groupe de travail confirme unanimement que l'on voudrait poursuivre les travaux, mais à condition d'une diversification interne : le vin n'est pas d'alcool « ordinaire », mais un produit issu des raisins. C'est la raison pour laquelle il doit être traité séparément.

3. **Dossier commercial Asie - Pacifique (Monsieur Lionell MESNILDREY, Chef adjoint de l'unité A4 de la DG AGRI)**

(cf note VI(17)7221/FM/mb).

Monsieur MESNILDREY décrit de manière exhaustive l'état des travaux en tant qu'information de base sur les activités en cours entre l'UE et plusieurs pays de la région Asie-Pacifique (voir annexe).

Toutes les délégations se prononcent de manière plus ou moins préoccupée. On souhaite un équilibrage des spécifications de livraison. Il faut éviter que d'une part, tout le monde puisse livrer vers l'UE, mais que d'autre part, les fournisseurs européens soient soumis à des restrictions diverses.

Rencontre avec le conseiller technique du groupe de travail « Questions phytosanitaires » de COPA/COGECA, Monsieur César GONZÁLEZ

Mme Erika BUSETTI, la Présidente du CIP-IRV, a déjà à mainte reprise attiré l'attention du groupe de travail « Vin » de COPA-COGECA sur le grand nombre de problèmes qui préoccupent actuellement la pépinière viticole. Au centre de l'intérêt se trouvent notamment la lutte contre des maladies comme la Flavescence dorée, l'Esca et la Xylella ainsi que les mesures visant à limiter leur propagation, comme p.ex. le traitement à l'eau chaude. Dans ce contexte, on a aussi constaté qu'un groupe de travail horizontal des questions phytosanitaires existe au sein de COPA-COGECA. Sur demande de Madame la Présidente BUSETTI, on a fixé un rendez-vous avec Monsieur GONZÁLEZ, conseiller technique du groupe de travail « Questions phytosanitaires », à 14 h 00 du jour de la réunion du groupe de travail « Vin ».

Madame BUSETTI a profité de l'occasion pour présenter le CIP-IRV avec ses missions et objectifs et pour remettre les documents de présentation. On avait presque l'impression que le groupe technique des questions phytosanitaires avait déjà attendu une telle prise de contact. En tout cas, il était possible de s'entretenir exhaustivement sur tous les problèmes actuels de la pépinière viticole. A l'issue de l'entretien, Monsieur GONZÁLEZ s'est montré disposé à soutenir le CIP-IRV, de s'informer mutuellement et de transmettre des motions éventuelles du CIP-IRV aux institutions de l'Union européenne par le biais de COPA-COGECA.

Finalement, on a même invité spontanément la Présidente Busetti à participer le lendemain à la réunion du groupe de travail « Questions phytosanitaires » où plusieurs sujets concernant le CIP-IRV

seraient inscrits à l'ordre du jour. Malheureusement, il n'était plus possible de réorganiser à court terme le voyage de retour.

Poursuite de la séance d'après-midi à 15 h 00.

4. <u>Etiquetage des boissons alcooliques</u>

Un débat général de deux heures à ce sujet est lancé. Plusieurs délégations se prononcent par principe contre les indications obligatoires supplémentaires relatives aux ingrédients et la valeur nutritionnelle sur l'étiquette. Elles avancent l'argument que le vin n'est pas de boisson alcoolique « ordinaire » mais un produit issu des raisins. C'est la raison pour laquelle il doit être traité séparément. Pourtant, cette position ne sera pas soutenable à long terme. Pour COPA-COGECA, le moment est venu d'agir, de fixer une position propre et de demander une réglementation concrète. Sinon, il faut craindre que la DG Santé fixe unilatéralement des règles qui pourraient s'avérer inapplicables par la filière.

Finalement, tout le monde admet qu'il faut proposer un texte propre de la part de la représentation de producteurs dans lequel on prévoit une auto-réglementation en ce qui concerne l'indication de la valeur énergétique/des calories sur l'étiquette et la liste des ingrédients. Sur l'étiquette, il suffirait peut-être d'indiquer uniquement des pourcentages ou encore des descriptions supplémentaires séparées. En principe, il faudrait agir de manière proactive et demander la révision du règlement (UE) n° 607/2009 (cf VI(17)6865 et CC(17)6293).

5. <u>Révision des règlements sur le vin</u>

Les reports et retards au sein de la DG AGRI sont prétendument causés par le manque de personnel. Ils engendrent l'insécurité des consommateurs. (cf VI(17)7219)

6. <u>Discussion sur la prochaine réforme de la PAC</u>

COPA-COGECA est censé se prononcer en détail sur le règlement OMNIBUS prévu, même s'il faut attendre des retards en fonction de la préparation en cours du Brexit. A ce sujet, COPA-COGECA prévoit quatre réunions de travail afin de disposer avant le 15 décembre 2017 d'un document final qui devrait contenir une proposition pour les cinq ans à venir jusqu'en 2023, tout en accordant une attention particulière au changement climatique et au Brexit.

7. <u>Mise en œuvre du régime des autorisations de plantations de vigne au niveau national</u>

De l'avis unanime des délégués, le régime d'autorisation devra être maintenu d'ici 2023 et ne devra pas être mis en cause. Tous les pays indiquent qu'ils se voient confrontés à des problèmes, mais il faut être prudent. Un comportement critique mène à la libéralisation. Selon une hypothèse avancée fréquemment, on a de plus en plus l'impression que la DG AGRI a introduit ce régime

intentionnellement afin qu'il échoue. Ainsi, le groupe de travail « Vin » doit essayer de maintenir le régime, d'apporter des améliorations raisonnables et d'intégrer un système horizontal en vue de la conservation de l'ensemble du vignoble, c'est-à-dire :

- intégrer les vignobles gelés, mais non notifiés comme inactifs dans le calcul ;
- procéder à une distribution logique du pour cent (1 %) disponible ;
- faire preuve de flexibilité : dans certains cas exceptionnels, l'augmentation annuelle de 1 % pourrait être portée temporairement à 2-3 % ; dans les années suivantes, un taux de 0 % serait applicable ;
- éventuellement mettre en place un système de contrôle interne.

8. <u>Xylella</u>

Monsieur César GONZÁLEZ du groupe de travail « Questions phytosanitaires » de COPA-COGECA présente l'état actuel de la présence de la Xylella en Espagne, dans la région de Valence :

- il s'agit de souches différentes de Xylella ;
- ils ont été détectées sur des espèces végétales différentes ;
- également seulement sur une variété de raisins de table aux Isles Baléares ;

L'origine et la voie d'infection ne sont pas encore connues. Dans le cadre de la réunion du groupe de travail « Questions phytosanitaire » le lendemain, le sujet sera traité et approfondi. Les dernières évolutions et les nouvelles informations seront transmises immédiatement au groupe de travail « Vin ».

La Présidente BUSETTI pose la question de savoir par quelle démarche l'Espagne veut contrecarrer la propagation. En présence de la délégation espagnole, Monsieur GONZÁLES assure que la commercialisation de produits végétatifs provenant des régions affectées est interdite et entièrement suspendue. La lutte contre les vecteurs est déjà en cours.

Le Président Thierry COSTE clôt la réunion à 18 h 45 en saluant et remerciant les délégations.